

Ouverture de la séance du 3 ventôse an II (21 février 1794) et lecture de la correspondance

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 3 ventôse an II (21 février 1794) et lecture de la correspondance. In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 286;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32206_t1_0286_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Séance du 3 Ventôse An II

(Vendredi 21 Février 1794)

Présidence de SAINT-JUST

La séance est ouverte à 10 heures.
Un secrétaire donne lecture des pièces suivantes.

2

I

Les administrateurs de la police de Paris font passer l'état des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris à l'époque du 1^{er} ventôse, montant en total à 5763 (1).

[Commune de Paris, 2 vent. II] (2)

Nom des prisons	Nb des détenus
Conciergerie	492
Grande-Force	620
Petite-Force	304
Sainte-Pélagie	142
Madelonnettes	202
Abbaye	147
Bicêtre	733
A la Salpêtrière	448
Chambres d'arrêt, à la Mairie	70
Fermes	32
Luxembourg	470
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	431
Irlandois, rue du Cheval Vert	29
Les Picpus, fbg S. Antoine	143
Réfectoire de l'abbaye	82
Les Angloises, rue Saint-Victor	113
Brunet, rue de Buffon	24
Les Angloises, rue de Loursine	100
Caserne, rue de Vaugirard	97
Les Carmes, rue de Vaugirard	200
Les Angloises, fbg S. Antoine	40
Ecossais, rue des fossés Saint-Victor	77
Saint Lazare, fbg Saint-Lazare	500
Maison Mahay, rue du Chemin Vert	90
La Chapelle, rue de la Folie Renaud	40
Belhomme, rue Charonne, n° 70	96
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	50
Total général	5 763

Les sans-culottes de la société populaire du canton de la Côte-de-St-André, district de Vienne, département de l'Isère, annoncent qu'ils ont fait passer à Vienne, chef-lieu de leur district, 105 marcs d'argenterie et 33 marcs de galons, provenant de leurs églises transformées en temples de la raison, 766 l. en espèces d'or et d'argent, 3 569 l. en assignats, 397 chemises et 18 aunes de toile propre à en faire, 2 habits uniformes, 2 vestes, une culotte, 6 paires de guêtres, 7 paires de bas, 3 paires de souliers, 8 aunes de draps pour guêtres et culottes, et 2 couvertures de laine; ils demandent que le nom de leur commune soit changé en celui de Côte-Bonne-Eau.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (1).

3

L'agent national près le district de la Réole annonce que la société populaire de Sauveterre a remis au dépôt du district 101 chemises, que les communes de ce canton ont déposés sur son bureau; et que la commune de Caudrot a aussi donné 112 chemises le tout pour les défenseurs de la patrie. Il assure que dans ce district l'esprit public se fortifie, et que la raison y établit son empire sur les débris de tous les préjugés.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La Réole, 12 pluv. II] (3)

« Citoyen président,
J'annonçai le 19 du mois dernier au Comité de Salut public de la Convention nationale un don fait à la patrie pour les besoins des braves défenseurs de la Liberté par les communes du canton de Blasimont, lequel consiste en 414 chemises neuves ou peu usées; 36 usées, 3 aunes 1/3 de

(1) P.V., XXXII, 70, 71. B^{1^{re}}, 4 vent.; M.U., XXXVII, 61 et 91; C. Eg., n° 553; J. Fr., 3 vent. On ne retrouve dans F¹⁷ 1010^A, doss. 2466, p. 2 que la chemise ayant contenu cette pièce qui fut transférée à la Commission géographique.

(2) P.V., XXXII, 71. B^{1^{re}}, 4 vent.

(3) C 293, pl. 961, p. 15.

(1) P.V., XXXII, 70.
(2) C 294, pl. 978, p. 16. Signé : Souless, Froidure, Mennessier.